Unies. Les Etats libres qui sont disposés à accepter des obligations plus spécifiques et onéreuses que celles que prévoit la Charte, en retour d'une plus grande mesure de sécurité nationale qu'assure maintenant à ses membres l'Organisation des Nations Unies, peuvent créer un tel organisme dans le cadre des Nations Unies.

Peut-être les Etats libres, ou certains d'entre eux, devront-ils sous peu se consulter sur les meilleurs moyens à prendre pour établir une telle ligne de sécurité collective. Le proiet d'Union occidentale, qui prend corps en Europe, en sera peut-être l'occasion. Le but d'une telle ligue, de même que celui de l'Union accidentale, ne serait pas simplement négatif: elle créerait un contre-courant dynamique s'opposant au communisme, un contre-courant dynamique provenant d'une société libre, prosnère et avide de progrès, par opposition à la société totalitaire et réactionnaire du monde communiste. La création d'un tel programme d'Etats en vue de la défense ne serait pas une mesure née du désespoir; elle constituerait plutôt un message d'espérance. Il ne s'ensuivrait pas que nous considérions comme inévitable une troisième guerre mondiale, mais plutôt que les démocraties libres ont décidé. afin de prévenir un tel conflit, de s'organiser en vue de faire face aux forces de l'expansionnisme communiste avec une prépondérance absolue de puissance morale, économique et militaire et avec un degré suffisant de solidarité pour assurer l'utilisation de cette prénondérance de puissance, de manière que les nations libres ne puissent être vaincues l'une anrès l'autre. Rien de moins ne suffira. Nous devons à tout prix éviter la répétition fatale des événements qui ont marqué les années d'avant-guerre alors que l'agresseur nazi a abattu une à une ses victimes. Une telle manœuvre ne s'arrête pas à l'Atlantique.

La population du Canada désire, j'en suis sir, que le Canada participe pleinement à la création et au maintien de cette suprématie prépondérante de la puissance morale, économique et militaire, ainsi que de l'unité essentielle à son emploi efficace.

Ce que nous devons constamment nous

rappeler. à l'égard de cette décision fatidique c'est que les démocraties de l'Europe occidentale ne sont pas des mendiantes qui nous demandent la charité. Ce sont des alliées dont l'appui nous est nécessaire pour défendre avec succès notre propre pays et nos propres conceptions. Le Canada et les Etats-Unis ont besoin de l'aide des démocraties de l'Europe occidentale tout autant que celles-ci ont besoin de notre appui. La propagation du despotisme agressif du communisme en Europe occidentale nous entraînerait finalement, et presque à coup sûr à une guerre qu'il nous faudrait livrer dans des conditions très défavorables. Il est de notre intérêt national de mettre un frein au flot montant du communisme.

Défense collective

Notre politique étrangère actuelle doit donc, à mon sens, se fonder sur la certitude que l'agression communiste totalitaire menace la liberté et la paix de tout pays démocratique, y compris le Canada. Nous fondant sur ces données et attendant que s'affermisse l'Organisation des Nations Unies, de concert avec les autres Etats libres, nous devons consentir à adhérer à des ententes de sécurité collective appropriées qui pourront être conclues aux termes des articles 51 ou 52 de la Charte.

Dans les circonstances présentes, une telle organisation de défense collective constitue la garantie la plus efficace de la paix. La poursuite constante d'une telle ligne de conduite, sans relâche ni provocation, mais de façon pratique, demeure notre meilleur espoir de démentir les sombres prédictions d'une guerre inévitable.

Toutefois, le fardeau de maintenir la paix ne sera pas aisé à porter. Nous devons constamment nous souvenir que l'Union du monde libre, "au stade pénible de l'enfantement", n'aura de puissance écrasante que si elle se fonde sur la force morale aussi bien que physique et que si ses citoyens demeurent unis, non seulement dans la haine du communisme, mais aussi dans leur attachement à la libre démocratie et leur intention arrêtée de la mettre activement au service du bien-être de l'humanité et de la défense de la paix.